

MONTER EN COMPÉTENCES POUR ...

RGPD**Les fondamentaux de la nouvelle réglementation sur la protection des données**

Durée : 1 jour (soit 7 H)

Organisée en inter ou intra

Maximum 6 participants par session

**À QUI S'ADRESSE LA FORMATION**

- **Public concerné** : Correspondants Informatique et libertés, DSI, DRH, juristes, toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel.
- **Prérequis** : Aucune connaissance particulière
- Toutes nos formations et bilans de compétences sont accessibles aux personnes en situation de handicap

**LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Appréhender les concepts de base de la protection des données
- Connaître le rôle des parties prenantes
- Connaître le cadre juridique du RGPD et son champ d'application

**AVANT LA FORMATION**

- Analyse des besoins spécifiques

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

Méthode participative qui alterne des moments :

- D'apports théoriques amenés par le consultant
- De production d'exercices, de contenus entre les séquences par les stagiaires
- De fourniture de supports et d'outils

La pédagogie s'appuie sur le contexte professionnel des participants



CONTENU DE LA FORMATION

Les fondamentaux de la vie privée

- Introduction à la protection des données : donnée à caractère personnel, de responsable de traitement, de sous-traitant
- Règlement Général sur la Protection des données : cadre réglementaire, champs d'application en Europe
- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Le DPO (Délégué à la protection des données)

Echanges : ensemble de questions/réponses

RGPD et principes de confidentialité

- Les principes fondamentaux de la protection des données personnelles
- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des données) : documents de conformité
- La législation : cadre juridique, consentement, catégories spéciales des données personnelles
- La mise en place d'une démarche de contrôle de conformité au règlement

Echanges : illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs

Comment se mettre en conformité ?

- La définition des priorités et des acteurs
- La définition des coûts humains et financiers
- La planification des actions pour se mettre en conformité

Echanges : illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs

Le plan d'action

- La gouvernance des données, les rôles et responsabilités
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions

Echanges : illustrés par des retours d'expérience et enrichis par des échanges collectifs



SUIVI ET ÉVALUATION

- Une fiche d'évaluation à chaud sera complétée par chaque participant à l'issue de la formation



VALIDATION

- Attestation de suivi de la formation remise à la fin de la formation, précisant la nature, les acquis et la durée de la formation



CONTACTS

Nous contacter pour obtenir un devis dans le cadre de votre projet :
contact@hubconseil.fr

Pour plus de détails :

Référent pédagogique : Eric Fleurival - e.fleurival@hubconseil.fr – 06 14 77 18 62

Référente handicap : France Dupont - f.dupont@hubconseil.fr - 06 85 59 47 79

Référente technique : Marie Thouret - m.thouret@hubconseil.fr - 06 25 77 09 74



Siège & bureaux 6 rue Emile Zola 69002 Lyon – France

contact@hubconseil.fr

SIRET 844 820 175 000 66 - SAS au capital de 20 000€ - RCS Lyon 844 820 175

Déclaration d'activité 84691725669